

Tourné vers l'avenir

Tavannes-Reconvilier

Les travaux qui voient désormais la route cantonale passer au milieu du site de la décharge de Celtor sont terminés. L'entreprise de traitement des déchets voit loin et durable.



La nouvelle section de route cantonale passe désormais au milieu de la décharge.

Bild/Roland J. Keller

Emile Perrin

Fondée en 1976, l'entreprise Celtor a vécu, ce vendredi, un moment marquant de son histoire. Si l'inauguration des 900 mètres de route cantonale était au centre de l'attention, il faut se rendre compte que cette nouveauté – «la plus visible pour la population», selon le président du conseil d'administration, Eric Schnyder – est induite par l'extension du site de la décharge. En effet, les travaux menés à Ronde Sagne ont permis d'augmenter de quelque 25% l'espace de stockage – soit 4,5 ha pour un total de désormais 18,6 ha –, et de multiplier par 2,2 le volume du même stockage de l'entreprise de gestion des déchets pour le porter à 2,8 millions de m³.

Pour y parvenir, il fallait toutefois déplacer la route cantonale, laquelle passe désormais au milieu du site de Celtor. Mis ensemble, les deux projets ont occupé les divers responsables pendant plus de 15 ans, si l'on sait que ses prémices

remontent à l'année 2010. «Je suis arrivé dans l'entreprise en mars 2010, initialement pour une mission de quelques mois. Je n'avais pas la moindre idée de ce que l'on y faisait, si ce n'est qu'on y amenait notre chien», a plaisanté le directeur, Béat Gerber à l'heure de regarder dans le rétroviseur.

Ce dernier a également relevé l'abnégation qui a été nécessaire pour mener à terme ce projet. «On parlait déjà d'extension du site, d'un tunnel, d'un pont», continuait-il. «Il a fallu une bonne dose de volonté pour y arriver, pour joindre l'idée de départ et la réalisation effective. Ce n'est pas commun qu'une route passe au milieu d'une décharge. On peut se servir de ce qui a été fait pour relever les défis de demain.»

Anticipation

Car cet agrandissement revêt une importance capitale dans le traitement des déchets. «C'est une question de société. Si cette extension n'avait pas pu être réalisée, nous ne saurions

pas quoi faire de nos déchets», confirmait Eric Schnyder, avec un œil déjà tourné vers l'avenir. «Le principal défi consiste à anticiper pour être prêt à s'adapter à l'évolution de la société, quels déchets elle va générer et ce que nous allons en faire», indiquait-il, en soulignant par ailleurs l'importance de la sensibilisation au tri, domaine dans lequel la Suisse possède encore une bonne marge de progression.

Et Celtor effectue sa part du travail, comme l'a souligné la conseillère d'Etat Evi Allemann. «Celtor assure une mission essentielle, en mettant clairement l'accent sur la valorisation des déchets, en les maintenant le plus longtemps possible dans le cycle de la valorisation.» La nouvelle directrice des Travaux publics et des transports saluait ainsi l'utilisation de mâchefer comme remblai pour le nouveau tronçon de route.

Signe de l'importance de cette inauguration et de l'extension de la décharge, Evi Allemann n'était pas la seule élue



Ce n'est pas commun qu'une route passe au milieu d'une décharge. On peut se servir de ce qui a été fait pour relever les défis de demain.

Béat Gerber
Directeur de Celtor

cantonale à avoir effectué le déplacement. Son collègue et président du Gouvernement, Pierre Alain Schnegg lui a succédé au micro. «Le Grand Chasseral a droit à une infrastructure solide et Celtor veille à ce que la population – qui ne sait rien ou presque de ce qu'il se passe ici, et c'est très bien – ne s'inquiète pas de ce qu'il advient des déchets», relevait celui qui fut président du conseil d'administration de la société entre 2011 et 2016. «J'ai eu le plaisir de constater le développement de l'entreprise et me réjouis de voir que la persévérance dont tous les acteurs ont fait preuve pour mener ce projet à terme a payé», a-t-il salué.

Mesures compensatoires

Si le citoyen de Champoz a eu le privilège du couper de ruban pour marquer la symbolique de l'ouverture de la route, sa collègue Evi Allemann avait, un peu plus tôt, mis la main à la pâte en apportant le dernier coup de pelle à la plantation d'arbres, l'un des nom-

breuses mesures de compensation environnementale liées au projet. En effet, quelque 1700 spécimens ont été replantés, des zones de prairies maigres aménagées, des hôtels à insectes installés et des murs de pierre sèche érigés de part et d'autre de la route, en plus des deux bassins de rétention des eaux de la chaussée.

Comme quoi, la gestion de nos déchets peut être compatible avec la protection de l'environnement. «Nous pensons à notre avenir, à la durabilité. Nos solutions ne sont pas uniquement techniques, elles se veulent responsables», terminait Eric Schnyder.

Précisons encore que le coût total des travaux se monte à une trentaine de millions de francs – dont 1,9 destiné aux mesures de compensation – auxquels il convient d'en ajouter une vingtaine pour la remise en état du site, étant entendu que tout est pensé à long terme, jusqu'en 2065 pour l'exploitation de la décharge et jusqu'en 2115 pour la remise en état du site.



Le président du conseil d'administration de Celtor, Eric Schnyder (à gauche) et ses deux prédécesseurs Pierre Alain Schnegg et Michel Vogt ont coupé le ruban symbolique.

Emile Perrin

Bonne santé financière

Au lendemain de l'inauguration officielle de la nouvelle section de route cantonale qui traverse la décharge de Celtor, la population est invitée à la découvrir. Entre 8h et 16h ce samedi, chacune et chacun pourra parcourir les 900 mètres de bitume presque frais à pied, à vélo ou en trottinette. Celtor en profitera aussi pour mettre en place un circuit découverte du site de la décharge et des activités de l'entreprise. Animations, cadeaux, concours et petite restauration sont également au programme. Précisons que la

route sera rendue au trafic à compter de lundi. Par ailleurs, Celtor a tenu son assemblée générale mardi soir. Outre les travaux de l'extension du site et la construction de la nouvelle route cantonale, l'année 2025 a été marquée par le rachat de l'entreprise de transport Reichert SA – dont tous les emplois ont été conservés. D'un point de vue financier, Celtor a réalisé un bénéfice de 94'473 fr. l'an dernier. Signalons encore que Roland Zaugg a été élu au conseil d'administration.



La conseillère d'Etat Evi Allemann a achevé de replanter, avec Eric Schnyder, l'un des 1700 arbres figurant dans le plan des mesures compensatoires.

Emile Perrin